

Des BTS réalisent une appli pour le club de foot

Des étudiants en BTS du lycée Notre-Dame-de-la-Providence ont réalisé une application informatique pour le club de football.

L'idée

Mercredi 22 mai, six étudiants du BTS informatique du lycée Notre-Dame-de-la-Providence, accompagnés par leur directeur Philippe Le Peillet et leur professeur d'informatique Laurent Bouquet, sont venus remettre une application informatique à Ludovic Rault, responsable de l'école de football de l'Union sportive Avranches Mont-Saint-Michel.

Un produit d'étudiants

« Il s'agit d'un projet informatique très concret pour nos étudiants, » explique Laurent Bouquet. « Ce projet très ambitieux est un excellent apprentissage car il déborde les capacités du BTS Services informatiques aux organisations (SIO). Bien entendu, il s'agit d'un produit d'étudiants. Il peut amener le club de football à continuer sur cette base avec une société informatique. »

Evan Moreau, coordinateur des six étudiants pour ce projet, a présenté les différentes fonctionnalités du produit devant les responsables de l'école de football. « L'application fonctionne sur ordinateur et sur smartphone. Un des points importants de l'appli, parmi toutes ses possibilités, est qu'elle permet de faire l'appel des élèves footballeurs avec leur photo lors des entraînements de football. On peut le faire en direct ou en décalé en indiquant si l'absent était malade, blessé ou pris par un autre sport. »

Pour Ludovic Rault, ce produit informatique va remplacer les pratiques manuelles. « C'est important pour le joueur de football et sa famille de constater les statistiques d'absence de leur enfant, notamment si le jeune est parti en vacances alors qu'il y avait un entraînement avant un match. Le taux de présence pour chaque joueur est pour nous une information très importante ».



À droite, Evan Moreau, étudiant informaticien, a expliqué aux responsables de l'école de football, les différentes fonctionnalités de l'application informatique que lui et cinq autres étudiants ont conçue. Ouest-France